

17 mai 2019 -17:24

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2019

Régie des bâtiments : relogement de la direction générale des Etablissements pénitentiaires

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le relogement de la direction générale des Etablissements pénitentiaires (DG EPI).

Il s'agit plus précisément du relogement de la DG EPI du bâtiment Waterside (quai de Willebroeck 33 à 1000 Bruxelles) vers le bâtiment Toison d'Or (avenue de la Toison d'Or 87 à 1060 Saint-Gilles). Le Conseil des ministres a également marqué son accord sur le lancement des divers marchés publics pour la réalisation des travaux de première installation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice,
chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires
européennes
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@just.fgov.be